

MODIFICATIONS du R.T.I. - Casablanca 21-09-2017

Art. 4 - Caractéristiques du cadre

..... *début inchangé*

La nature du sol peut être variée mais doit permettre l'application du R.T.I. (Traçage des lignes, des marques des objets et de raies de tir).

Art. 27

A. Position du joueur en action de jeu et obligation de jouer

~~Lorsqu'un joueur pénètre dans le rectangle des 7,50 m opposé à celui où se trouve le but, il y a pour lui obligation de jouer avec interdiction de sortir du dit rectangle. En cas d'infraction, la boule sera immédiatement annulée et non jouée.~~

Il est interdit au joueur, du début de l'action de jeu et jusqu'au lancer de la boule de sortir du rectangle des 7,5 m ou de poser le ou les pieds sur les lignes de ce rectangle.

~~Il est cependant permis au tireur en action de tir de mettre le pied sur la ligne « pied de jeu ».~~

Cette dernière DISPOSITION est à mettre en application

à partir du 1^{er} janvier 2019

Art. 36 - Faute de l'équipe adverse

L'équipe qui vient de jouer, peut accepter les conséquences du jeu ou remettre en place les objets déplacés et reprendre sa boule.

S'il y a aussi faute de l'équipe qui vient de jouer, les deux équipes sont fautives. ~~La boule jouée est annulée et tous les objets sont obligatoirement remis en place.~~ On effectue alors la remise en place générale des objets et la boule jouée est rendue à l'équipe.

Art. 54 - Tir de Précision

..... *début inchangé*

C. Double Mixte

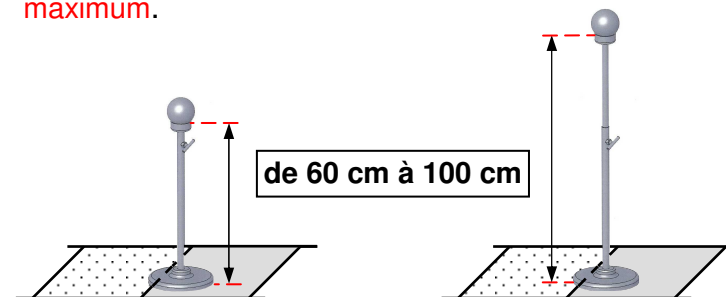
Le cadre de jeu utilisé et le règlement de l'épreuve sont ceux des Féminines. Les athlètes tirent alternativement une boule chacun.

Art. 55 - Tir Progressif

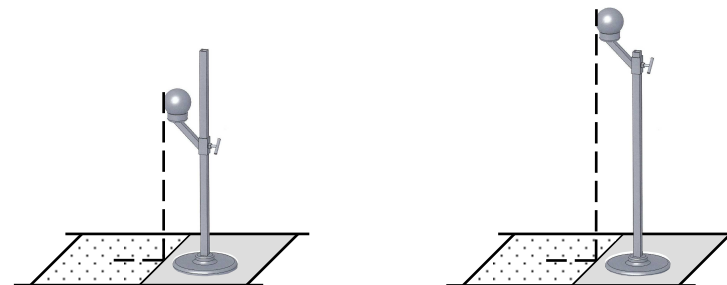
A. Seniors (* voir Note en fin de Règlement)

3. Matériel utilisé

- c. Porte-boules : Ils doivent posséder un socle présentant toute garantie de stabilité sur le sol et être :
- réglables en hauteur : **en continu ou par intervalle de 5 cm maximum.**



- et placés de façon à ce que la projection verticale de la boule se situe au delà de la 2^{ème} ligne.



B. Under 18 (* voir Note en fin de Règlement)

Art. 56 - Tir Rapide en Double

~~A. Seniors et Under 18~~

..... *début inchangé*

1. Placement des boules cibles

Elles restent fixes pendant toute la durée de l'épreuve.

- 1ère et 3ème cibles : sur la position n° **1** du tapis.
- 2ème et 4ème cibles : sur la position n° **3** du tapis.

SUPPRIMER entièrement le paragraphe

B. Féminines et Under 14

LE TEMPS MORT

..... *inchangé*

Seniors e Under 18 (*)

Au cours des deux années 2018 et 2019 il est possible, à titre expérimental, d'effectuer le Tir Progressif sur les trois premières cibles seulement (comme pour les féminines).

Figure 27 : Tir rapide en double

Les tapis sont positionnés comme au tir Progressif

Relais toutes les 4 boules tirées

